

**FICHE D'INFORMATION POUR SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT INCENDIE\*  
MAISON OU APPARTEMENT en France**

**Coordonnées Intermédiaire**

Nom : ..... Réf. : .....  
Tél : ..... E-mail : .....

<input type="checkbox"/> OFFRE	<input type="checkbox"/> Nouvelle Affaire	<input type="checkbox"/> Avenant Pol n°.....
--------------------------------	---	--

**I. SOUSCRIPTEUR**

Nom & Prénom : .....  
Date de Naissance : .../.../.....  
Adresse : .....  
.....  
Tél/Gsm: .....  
Mail : .....@.....  
Profession : .....  
Etat civil : .....

**II. RISQUE**

Adresse : .....  
.....  
.....

**Qualité de l'assuré :**

- Propriétaire     Propriétaire Non occupant     Locataire     Locataire meublé  
 Usufruit – Nu-propiétaire

**Résidence** :     Principale     Secondaire

**Destination du bien :**

**OCCUPATION**

- Sans location  
 Avec location une partie de l'année     Partie de l'habitation  
 Toute l'habitation

**LOCATION UNIQUEMENT**

- Une partie de l'année  
 Toute l'année

Le risque est-il **inhabité\* plus de 90jours** ?    Oui - non

**\*Période d'inhabitation:** On entend par inhabité, l'ensemble des périodes d'inoccupation cumulé et supérieur à 3 jours consécutifs sur une période de 12 mois avant sinistre.

### 1. Données générales

- **Description du risque :**
  - Maison
  - Appartement Rez-de Chaussée
  - Appartement Etage
  - Grande demeure (Autre proposition à compléter)
  - Mobil Home (Autre proposition à compléter)
  
- **Construction :**
  - Bâtiment de plus de 10 ans : date / époque de construction :
  - Bâtiment de moins de 10 ans : Date de réception provisoire
  - Bâtiment en construction : Date de fin de gros œuvre :                      - Date de réception provisoire :
  
- Le bâtiment a-t-il fait l'objet d'une expertise?                       OUI                       NON (Si oui, joindre l'expertise)

**Dans tous les cas, joindre à la proposition les plans, photos et expertise éventuelle du risque à couvrir**

### 2. Evaluation du bâtiment

#### - Composition des pièces :

*Toute pièce d'habitation (y compris les vérandas) de plus de 6m<sup>2</sup> et jusqu'à 40m<sup>2</sup>. Ne sont pas comptabilisés les cuisines, entrées, sanitaires, salles de bains, couloirs, débarras, dressings, remises et celliers ( si à l'intérieur de l'habitation)  
 Les pièces de plus de 40m<sup>2</sup> sont comptées pour autant de pièces qu'il existe de tranches ou de fraction de tranche de 40m<sup>2</sup>.  
 En cas de rénovation, une pièce vide est à prendre en compte en fonction de son affectation future*

Description	Nombre	M <sup>2</sup>
Living / Salon		
Salle à manger		
Chambre(s) à coucher		
Bureau(x)		
Salle de jeux		
Véranda		
Mezzanine		
Piscine intérieure		
Studio invité / maison de gardien		
Grenier – sous-sol aménagé		
Autres <b>pièces aménagées</b> de + de 6m <sup>2</sup> :		
.....		
.....		

- **Présence d'un insert, foyer ferme, poêle à bois?**  
 OUI                       NON

### 3. Dépendances = Pièces inhabitables sans communication avec l'habitation

Description	Nombre	M <sup>2</sup>	Closes/non closes	Toiture en dur
Abri de jardin				Oui-non
Local piscine				Oui-non
Garage ( non intégré dans habitation)				Oui-non
Atelier, grange, remise				Oui-non
Autres pièces non habitables				Oui-non
.....				

**Si garage à une autre adresse :** .....

#### **4.Capital contenu**

- Montant à assurer : .....€ - Dont Objets de Valeurs: .....€\*

- ⇒ 30.000 € max en formule locataire
- ⇒ 80.000 € max en formule résidence secondaire  
Au-delà, proposition spécifique à compléter

Attention le contrat belge ne couvre pas le contenu déplacé pour tout propriétaire dans sa seconde résidence !

\*Couverts d'office jusqu'à 1.500 € même si non déclarés en formule résidence secondaire

#### **III.TERRAIN**

##### **- Installations extérieures**

○ Piscine  OUI  NON -> plus grande que 50m<sup>2</sup>  OUI  NON

- Couverture de la piscine  OUI  NON
- Nature de la couverture: .....
- Valeur de la couverture: .....€

○ Terrain de sport  OUI  NON Autre: .....

⇒ Couverture via pack piscine

- Ornaments de jardin: statues, bancs, temples, kiosques, mobilier ...  OUI  NON

⇒ Couverture via pack jardin

#### **IV. RISQUE VOL**

Il ne s'agit pas d'une garantie en option  
Couverture vol acquise d'office en cas de couverture du contenu  
(Pour les locataires, couverture uniquement en cas d'effraction, ruse, agression)

##### **1. PROTECTION MECANIKES**

⇒ Serrures et volets

Mesures de protection déterminée en fonction du risque à couvrir => à vérifier dans l'offre qui sera communiquée

En cas de non-application de ces mesures, indemnisation en vol diminuée de 50%

##### **2. PROTECTIONS ELECTRONIQUES**

- ⇒ Alarmes
  - Reliée centrale
  - Reliée autre ...

##### **3. PROTECTION INCENDIE**

- ⇒ Détecteurs
- ⇒ Extincteurs

#### IV. GARANTIES

**BASE :** Incendie et événements assimilés – Événements climatiques - Dégâts des eaux – Vol & Vandalisme – Bris de glace – Catastrophes naturelles, attentats – Responsabilité immeuble – vol (inclus)

**OPTIONS :**

- Dommages électriques & Perte de denrées en congélateur (*couverture des appareils électriques et électroniques. Indemnisation à neuf pour les biens et appareils son & image de moins de 2ans et pour les appareils informatiques et électroménagers de moins de 5 ans*)
- Protection Juridique – Défense & recours
- RC Vie Privée
- Abandon de recours vis-à-vis des locataires
- Rééquipement à neuf étendu (*Indemnisation à neuf sans limite d'âge sauf pour les appareils électriques de plus de 10 ans*)
- Bris de glace étendu (*extension aux parties vitrées des mobiliers et du sanitaire*)
- Cave à vin : .....€
- Agression
- Objets de loisirs (uniquement pour les résidences principales)
- Rachat de franchise (Plusieurs franchises restent tout de même d'application : 152€ -> garanties Dommages électriques et Perte de denrées en congélateur / 228€ -> les événements climatique / 380€ -> les inondations / Franchise égale pour les catastrophes naturelles)

#### PACKS AXA FRANCE

- PACK PISCINE (Protège tous les éléments de votre piscine)
- PACK JARDIN (Protège tout ce qui se trouve dans le jardin (mobiliers, outils de jardinage, barbecue, arbres...).
- PACK ENERGIES NOUVELLES (garantie dédiées aux équipements d'énergie renouvelable solaire, éolienne, géothermique...)
- PACK LIBRADOM (rétablir, en cas de défaillance, le fonctionnement normal de l'installation de gaz, d'électricité ou de plomberie, par l'intervention d'un prestataire agréé)
- PACK COM'NEUF (indemnisation à neuf pour les appareils de -10ans + bris glace étendu)
- PACK DEPANNAGE (pour l'électroménager, image et son)
- PACK NOUVELLES TECHNOLOGIES (extension des garanties souscrites aux appareils portables ou mobiles)

#### DONNEES DU CONTRAT

Date d'effet : .././.....

Echéance annuelle : 01/..

Fractionnement :      Annuel

   Semestriel

Fait à....., le.....

Cachet/Signature du courtier

Signature du proposant  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**\*Document non-contractuel : cette fiche d'information n'engage nullement la BCA.eu sprl quant à la souscription éventuelle d'une police.**